

# Les citoyens « référents » font couac à Saint-Briac.

Un article de Manon Boquen, pour Le Monde, Le Mag

Comme d'autres communes bretonnes, cette ville de près de 2 000 habitants envisageait de mettre en place un dispositif de vigilance citoyenne en rapport avec la gendarmerie. Elle y a renoncé après une pétition signée par un millier de personnes.



Le front de mer de Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), qui concentre de nombreuses résidences secondaires, ici en 2013. JEAN-DANIEL SUDRES / VOYAGE GOURMAND / SAIF IMAGES

A Saint-Briac-sur-mer (Ille-et-Vilaine), le calme règne sur les villas au bord des falaises escarpées. On est loin d'imaginer que ce village huppé de près de 2 000 habitants et plus de 60 % de résidences secondaires est en proie, depuis le mois d'avril, à une polémique entre la municipalité et certains de ses administrés. La raison ? La visite, lundi 22 mars, lors du conseil municipal, du commandant Aubry de la compagnie de gendarmerie de Saint-Malo, venu présenter la « participation citoyenne ».

Sous cette expression très évasive se cache un système de citoyens « référents » volontaires et bénévoles, désignés pour être en contact avec les forces de l'ordre et leur remonter les informations concernant des problèmes d'insécurité rencontrés dans la commune. Lors de la séance, l'opposition a dénoncé une initiative qui « est le contraire du mieux vivre ensemble », selon l'une des élus, Françoise Saulais.

Quelques jours plus tard, deux habitants ont lancé une pétition demandant l'abandon du projet. Fred Mary est l'un d'eux. Ce gérant de plusieurs restaurants, au look décontracté, craint le pire : « On n'a pas besoin de petits flics dans les quartiers. Ça ne peut qu'entraîner des dérives. » En peu de temps, la pétition a atteint le millier de

signatures. Et le maire, Vincent Denby-Wilkes (sans étiquette) a fini par renoncer au projet en criant aux *fake news* : « *Nous voulions simplement alerter sur les manières de faire, car, ces derniers temps, nous avons un cambriolage par semaine. Ça n'allait pas plus loin.* »

## Avantage budgétaire

Saint-Briac est loin d'être la seule. Pleurtuit, La Richardais, Miniac-Morvan, Le Minihic-sur-Rance... depuis début 2021, dans les environs de Saint-Malo, des communes de toute taille s'intéressent à ce dispositif national. Inspiré du *neighbourhood watch* britannique, la « surveillance de voisinage » par des habitants, il a été instauré en 2006, institutionnalisé en 2011 par un projet de loi et refondu par une circulaire du ministère de l'intérieur en 2019. Une convention signée entre la commune, la préfecture et la police ou la gendarmerie encadre le processus mis en branle par le maire, qui choisit ensuite les « référents ».

**« Ça ne va pas mettre fin aux cambriolages et aux atteintes aux biens, mais cela peut faciliter les passages de notre patrouille. » Guillaume Catherine, commissaire**

D'après la Place Beauvau, environ 5 700 communes avaient signé un protocole en 2020. Elles étaient 24 en février en Ille-et-Vilaine, cinq de plus que six mois auparavant. « *Ce système fait son retour dernièrement. Une des motivations principales est le rapport coûts-avantages puisqu'il fait travailler des gens gratuitement. Un agenda politique ou l'envie d'une solution pratique qui ne coûte pas cher suscitent l'intérêt des mairies* »,

Dans la cité malouine, on assure que l'appel à volontaires pour dix-sept référents en janvier, qui a lui aussi fait grand bruit, n'a rien à voir avec une question budgétaire. « *Au regard du contexte sécuritaire qui se dégrade sur le territoire national et régional, notre devoir est de tout mettre en œuvre pour préserver cette tranquillité locale par des actions préventives* », argumente Florence Abadie, l'adjointe chargée de la sécurité de la majorité municipale LR.

Elle-même l'assure pourtant, « *il fait bon vivre à Saint-Malo, une commune des plus richement dotées en France au prorata du nombre d'agents de police par habitant* ». La délinquance n'a pas augmenté : à l'échelle départementale, les chiffres du service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) montrent même l'inverse. Entre 2019 et 2020 en Ille-et-Vilaine, les cambriolages ont par exemple diminué de 18,9 %, ils chutaient déjà de 10,1 % entre 2018 et 2019.

## « On fait du signalement, pas de la délation »

Les chiffres sur l'efficacité de la « participation citoyenne » ne courent pas les rues. « *On sait au moins une chose, c'est que ce dispositif peut être dissuasif* », assure pourtant le commissaire Guillaume Catherine, de la police nationale de Saint-Malo, qui précise immédiatement : « *Ça ne va pas mettre fin aux cambriolages et aux atteintes aux biens, mais cela peut faciliter les passages de notre patrouille.* » A Dinard, juste en face de la cité corsaire, les « citoyens vigilants » surveillent leurs quartiers depuis 2014. « *Trois cent trente-deux familles ont adhéré, on les briefe par téléphone avant de commencer. Grâce à elles, on a divisé par cinq le nombre de cambriolages* », se réjouit l'initiateur de la démarche, Luc Tacher, qui guette aussi dans son quartier.

Allées et venues inquiétantes, propreté, maltraitance animale... ces habitants d'un autre genre sont en lien étroit avec la police municipale, munis d'un autocollant mentionnant leur rôle sur leurs boîtes aux lettres. « *Dès qu'il y a quelque chose de suspect, on avertit les forces de l'ordre, avec lesquelles on travaille main dans la main. Depuis, par exemple, il n'y a plus de démarchage commercial dans notre quartier* », apprécie Luc Tacher.

Et les dérives ? « *On fait du signalement, pas de la délation* », promet le responsable, ex-Front national, ancien vice-président et cofondateur de l'association de reconstitution historique Vent d'Europe, remarquée dans les années 2000 pour les dérives néonazies de certains de ses membres. Ce genre de CV risque de ne pas rassurer les détracteurs de la « participation citoyenne ». A Saint-Malo, la municipalité a décidé de geler son projet en attendant une acceptation « d'une large majorité » des habitants. Si elle arrive un jour.

Marion Boquen pour Le Monde